
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

31 JUILLET > 23 AOUT 2021

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(4 articles)



samedi 31 juillet 2021

La crèche fête l'été sous les arbres du stade (266 mots)

La crèche communautaire Chali'chatons a pu organiser cette année sa fête de l'été, dans les belles allées arborées du stade...

Page 5



dimanche 1^{er} août 2021

Une liste d'attente pour les vaccinations à Jean-L'Hôte (313 mots)

A la salle Jean-L'Hôte de Neuves-Maisons, les vaccinations avec le Pfizer vont bon train, au rythme de 230 par jour, après ...

Page 6



mercredi 4 août 2021

Les ados rendent service à la commune (238 mots)

Comme six autres bourgs de Moselle et Madon, Chaligny a renouvelé en début d'année son contrat d'animation ados avec la com...

Page 7



vendredi 20 août 2021
05:01

Covid-19 : quels territoires de Lorraine sont les plus vaccinés ?

(462 mots)

Dans votre département, quels sont les territoires les plus vaccinés, et à l'inverse les moins bons élèves ? Y-a-t-il des disparités selon l'âge des ...

Page 8

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(9 articles)



mercredi 4 août 2021

Conseil municipal : les déchets verts en débat (409 mots)

Cheminement Transfert dans la v...

Page 11



jeudi 5 août 2021

Les bons résultats de vingt ans de politique sportive (390 mots)

Les chiffres sont éloquentes : il y a 20 ans, 1 200 licenciés dans 14 associations sportives à Neuves-Maisons, aujourd'hui 2...

Page 12



jeudi 5 août 2021

Du matériel numérique pour l'école élémentaire (256 mots)

Sept délibérations ont été votées à l'unanimité lors de cette dernière séance. Immeuble « La Poste ». Le co...

Page 13



mercredi 4 août 2021
18:31

Les tarifs de location de la salle des fêtes et des repas de cantine ont été votés (178 mots)

Page 14

|| Réunis autour du maire, les membres du conseil ont pris les décisions suivantes.
■ Indemnités de conseil au percepteur : avec 11 voix pour et 1 c...



samedi 7 août 2021

La façade de la mairie dégradée à coups de masse (177 mots)

Page 15

Vers 12 h 15 ce jeudi, les voisins ont été alertés par des bruits sourds provenant de la mairie située rue du Lieutenant-Ex...



lundi 9 août 2021

Une aide pour les femmes en situation de précarité (310 mots)

Page 16

Mardi 3 août, à la mairie, a eu lieu la remise de produits d'hygiène intime récupérés au lycée La Tournelle (coordonnée par...



mardi 10 août 2021

Les Rires d'Anna, un message d'espoir malgré la tragédie

(426 mots)

Page 17

En août 2015, Pascaline Brioso trouve sa petite Anna, 6 mois, inanimée. La tête coincée entre les matelas de son lit parapl...



vendredi 13 août 2021

Importants travaux en cours à la mairie (379 mots)

Page 18

Une première depuis 30 ans, d'importants travaux à la mairie ont débuté fin juillet. Objectif : « Améliorer les conditions ...



mercredi 18 août 2021

Une association au secours de la chèvrerie d'Amandine

(325 mots)

Page 19

Michel Bigel s'est rendu sur place pour faire connaissance avec Amandine. Le professionnalisme de la chevrerie chalinéenne ...

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)



vendredi 13 août 2021

Gens du voyage : d'un terrain à l'autre, le risque de la violence

(677 mots)

Page 21

Des élus locaux sur les nerfs, et une tension parfois teintée de violence, verbale et/ou physique. Tel est le constat au re...



samedi 21 août 2021

Inquiétudes et agacements de Mathieu Klein pour la Lorraine Sud (534 mots)

Page 23

Querelles de clochers « Les deux dernières victoires de l'Université de...

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



La crèche fête l'été sous les arbres du stade

La crèche communautaire Chali'chatons a pu organiser cette année sa fête de l'été, dans les belles allées arborées du stade. C'est le Chalinéen Denis Robert, moniteur du club équestre « Ekit Club », qui a mis à disposition ses jeux en bois, ses poneys et sa calèche.

Il promène parents et enfants sur le chemin, au pas tranquille de sa large jument. Succès garanti ! Si les balades à dos de poney impressionnent certains bébés, d'autres n'hésitent pas à brosser la robe isabelle d'une ponette, profitant de son immobilité et de sa patience pour nouer une complicité. C'est « l'équitation verte », telle que la conçoit Denis.

Côté jeux, les boîtes sensorielles surprennent petits et grands avec leurs peaux de chèvres, grains d'orge et autres mues de serpents. Coraline, maman de Vadim, 2 ans 1/2, apprécie : « C'est super de voir mon fils évoluer avec les copains, et le contact avec les animaux. Il avait un peu peur au début. »

Le succès de l'équitation verte

Les employées, dont certaines ont connu l'ouverture de la structure il y a 13 ans, se réjouissent de voir les petits dans un contexte différent, réagissant autrement parce qu'ils sont avec Papa et Maman. Cette fête, c'est le projet de Céline, directrice adjointe de la crèche. « Depuis les

confinements, nous n'avions pu partager un tel moment convivial avec les parents. Et c'est la première fois qu'il y a autant d'inscriptions ! » Le cadre, le soleil et l'équitation verte n'y sont peut-être pas étrangers. ■



Même pas peur de toucher la jument !
Même pas peur ! Photo ER



Une liste d'attente pour les vaccinations à Jean-L'Hôte

Toutes les personnes qui souhaitent se faire vacciner rapidement sont invitées à s'enregistrer et à s'inscrire sur une liste d'attente spéciale. Elles seront contactées en cas de désistement et pourront recevoir l'injection du vaccin le jour même.

A la salle Jean-L'Hôte de Neuves-Maisons, les vaccinations avec le Pfizer vont bon train, au rythme de 230 par jour, après avoir atteint les 330 il y a un mois. Malgré les vacances, il peut être difficile d'obtenir un rendez-vous par Doctolib. Dans le même temps, il arrive aussi que des rendez-vous pris ne soient pas honorés.

La dose de vaccin prévue est alors immédiatement attribuée à une des personnes inscrites sur la liste d'attente de ce centre de vaccination. Cette personne peut alors recevoir l'injection le jour même. La liste est alimentée par les médecins traitants, les CCAS, voire même les entreprises.

Mais à l'heure actuelle, le nombre d'inscrits a beaucoup diminué. Aussi, la Communauté de Communes et la coordinatrice du centre Séverine Fondeur, gestionnaires de l'opération, invitent toutes les personnes qui souhaitent se faire vacciner rapidement à téléphoner à un numéro spécial, le 06 19 47 20 56, du mardi au samedi entre 10 h et 12 h, pour s'enregistrer sur la liste. « Je tiens à souligner qu'il s'agit d'une liste d'attente rapide, » insiste la coordinatrice. « Elle permet de ne pas jeter de dose en cas de désistement. Et on peut s'y inscrire même si on a déjà un rendez-vous sur Doctolib. »

Les vaccinations continueront au centre Jean L'Hôte jusqu'au début

septembre, puis elles seront encore effectuées jusqu'aux vacances de la Toussaint à la mairie de Neuves-Maisons. ■



L'équipe du centre de vaccinations de Neuves-Maisons (de gauche à droite) : Mylène Blaise, pharmacienne, Delphine Guedj, sage-femme, le Dr Joséphine Corriger, Marie-Paule Cunat, infirmière, la coordonnatrice Séverine Fondeur, le Dr Robert Colucci, Marine Monteiro et Jenny Martin, assistantes d'accueil.





DU PAYS DE SEL AU SAINTOIS—CHALIGNY

Les ados rendent service à la commune

Comme six autres bourgs de Moselle et Madon, Chaligny a renouvelé en début d'année son contrat d'animation ados avec la communauté de communes.

Pendant les vacances scolaires, les jeunes volontaires, encadrés par les animateurs communautaires, participent le matin à des chantiers proposés par les mairies. En contrepartie, ils bénéficient d'activités de loisirs qui se déroulent en général les après-midi.

Cette semaine, trois chantiers se déroulent simultanément sur 3 sites. Celui de Chaligny concerne comme aux vacances de Pâques le désherbage du cimetière. Mardi, par un

temps idéal, 9 ados de Chaligny, Xeulley, Thélod, Bainville et Flavigny s'activaient courageusement, sous l'œil attentif des animateurs. L'après-midi, ils ont pratiqué une activité de futsal. Le nombre de volontaires s'accroît la plupart du temps en fonction de l'attractivité de la compensation, cinéma, bowling et autres parcs aquatiques remportant la palme.

Baisse des inscriptions

Cependant selon Mathieu, l'un des animateurs, on note une baisse des inscriptions par rapport aux années précédentes, même sur les activités phare. L'équipe en fera l'analyse à la rentrée pour en comprendre les rai-

sons. Est-ce la concurrence des animations organisées par des communes voisines non adhérentes à l'animation jeunesse de la communauté de communes ? L'essentiel reste sans doute que les jeunes trouvent dans leur bassin de vie suffisamment de propositions d'activités pour passer des vacances fructueuses. ■

L'équipe du mardi a travaillé d'arrache-pied au désherbage des allées du cimetière.

L'équipe du mardi a travaillé d'arrache-pied au désherbage des allées du cimetière.



Covid-19 : quels territoires de Lorraine sont les plus vaccinés ?

Dans votre département, quels sont les territoires les plus vaccinés, et à l'inverse les moins bons élèves ? Y-a-t-il des disparités selon l'âge

des habitants ? Pour la première fois, il est possible de savoir qui sont les vaccinés par tranches d'âge et selon l'intercommunalité où ils résident, grâce aux données de l'Assurance Maladie. Un découpage plus fin qui permet d'analyser les disparités au sein d'un département. En Lorraine, on observe que la frange nord de la région est moins passée sous l'aiguille.

Si le taux de la population vaccinée avec au moins une dose est plus ou moins similaire d'un département à l'autre (de 65,7 % en Moselle à 68,2 % dans la Meuse), on se rend compte que la réalité est bien plus contrastée d'un territoire à un autre. Dans les intercommunalités de Lorraine, la plus faible couverture vaccinale est celle de la communauté de communes du Pays de Montmédy, dans le nord meusien, avec 52,1 % des habitants ayant reçu une première dose.

Parmi les autres territoires où les pourcentages sont parmi les plus faibles de la région, on trouve en Meurthe-et-Moselle celles de Longwy (55,9 %) et du Coeur du Pays-Haut (55 %). En Moselle, et toujours dans des zones frontalières, la communauté d'agglomération du Val de Fensch et celle de Forbach Porte de France ne comptent respectivement que 53,2 % et 55,9 % d'habitants ayant reçu une première dose.

C'est dans la Meuse, avec celle du Pays de Revigny-sur-Ornain, que l'on retrouve la meilleure couverture avec 70 %. Elle est au coude-à-coude avec la communauté de communes Haut Chemin-Pays de Pange (69,8 %) et celle du Sud Messin (69,4 %) en Moselle, ainsi que celle de Moselle et Madon (69,3 %) en Meurthe-et-Moselle. On remarque que ces territoires entourent, à défaut de les accueillir, les grandes villes de leurs départements respectifs.

Il y a plus d'homogénéité dans les Vosges où la couverture vaccinale d'un territoire à l'autre ne diffère qu'assez peu.

A l'échelle départementale, les jeunes de moins de 20 ans sont sans surprise les moins vaccinés. Les taux sont assez similaires sur l'ensemble de la région. Mais on constate en un peu moins d'un mois une forte hausse de la vaccination chez les 20-39 ans, que l'on peut probablement associer à

Dans les Vosges par exemple, où la différence est la plus flagrante, seulement des 20-39 ans avaient reçu une première dose au 19 juillet. Ils étaient 70,2 % au 8 août. Sur cette statistique, chaque département lorrain constate une hausse d'au moins 20 points.



<https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/FAC47622-7CFA-4E1E-B090-B0831C13463F/FB1200/photo-1623760531.jpg>

par Marine Van Der Kluft & Valentin Langard



COMMUNES MOSELLE ET MADON



Conseil municipal : les déchets verts en débat

Lors du dernier conseil les points suivants ont été évoqués et approuvés. Une attention toute particulière a été accordée à la gestion et au traitement des déchets verts qui représentent un coût important pour la commune.

Cheminement

Transfert dans la voirie d'un chemin de rétablissement de communication d'une longueur de 1 750 mètres, rattaché au DP départemental, de l'intersection du Chemin de Pont-Saint-Vincent à la limite de la commune avec Frolois. La convention propose la remise en état du chemin par le Département avant transfert à la Commune de façon gracieuse. Estimée à 75 000 € HT, la remise en état sera réalisée en 2021.

Travaux réfection de voirie

Les acheteurs peuvent conclure jusqu'au 31 décembre 2022 un marché de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalable pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 € HT. S'agissant de réfection et de réparations de la chaussée, de trottoirs qui auront lieu rue Joliot-Curie dans un premier temps.

Tarifs accueil périscolaire

Il s'agissait de réactualiser les tarifs non modifiés depuis 2017. À compter du 1er septembre, hausse de 1,5 % sera appliquée. API ne revalorise pas ses tarifs pour 2021-2022. Le prix du repas reste comme en 2020 fixé à 3,34 € HT.

Divers

Création de bordures stop roues sur le parking de covoiturage pour 1 824,00 € TTC, il s'agit d'inscrire des crédits supplémentaires à la ligne budgétaire du parking de covoiturage prévu pour 15 000 € au budget. Considérant les problèmes constatés d'eau de ruissellement dans l'espace vert situé entre square Romain Rolland et l'allée Schweitzer, un devis de 4 188,00 € TTC a été réalisé.

Philippe Birckener, conseiller délégué, expose un condensé sur le traitement des déchets verts. Sur la com-

mune, en 2020, 290 tonnes ont été collectées, 142 rotations, pour un coût total 23 313 €. Le service est gratuit pour les Mérévillois, mais les personnes extérieures à la commune ne sont pas autorisées à l'utiliser. Néanmoins, certains usagers à la commune le font, ce qui augmente les périodes de vidage, sachant que le coût du transport représente les 3/4 de la dépense. Le compostage individuel est à préconiser. Le stockage quelques jours chez soi permettrait aussi de diminuer la masse volumique. Les déchets sont transportés sur une plateforme à Toul, ensuite broyés. La solution optimale serait de broyer sur place et le broyat prendrait bien moins de place dans la benne. ■

La commune souhaite réduire le coût de traitement des déchets verts.

La commune souhaite réduire le coût de traitement des déchets verts.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—NEUVES-MAISONS

Les bons résultats de vingt ans de politique sportive

En vingt ans le paysage sportif de la commune de Neuves-Maisons a connu une réelle transformation. Il faut dire que des moyens conséquents ont été mis en œuvre pour y parvenir et les efforts ont payé.

Les chiffres sont éloquentes : il y a 20 ans, 1 200 licenciés dans 14 associations sportives à Neuves-Maisons, aujourd'hui 2 400 dans 20 clubs. La clé de cet essor ? « 10 ans de travail et 10 ans de récolte des fruits » explique Jean-Paul Louis, adjoint aux sports depuis 2001.

Élevé dans le monde du hand-ball, trésorier général de l'amicale laïque et dirigeant reconnu à Neuves-Maisons, il connaissait la situation en arrivant à ce poste politique. « Il y avait un potentiel de volontaires dans les clubs locaux. On sentait qu'ils avaient une attente. Il fallait s'appuyer sur eux en leur donnant certains moyens. »

L'adjoint définit alors une stratégie : tout d'abord, être présent et mettre son expérience au service des dirigeants des clubs. Le restant de la recette est presque mathématique : d'une part, cadrer l'octroi des sub-

ventions, dorénavant liées à la participation à des compétitions, aux résultats sportifs, à l'organisation de meetings contribuant au rayonnement de la ville.

D'autre part, améliorer les installations : la mairie entreprend la rénovation des vestiaires de la salle Plumet et finance d'importants travaux au stade André-Courrier, crée une piste d'athlétisme, une salle de tennis de table, couvre le boudrome et le stand de tir. « Tout cela a coûté des millions » reconnaît l'adjoint.

Tous les sports pour les ados à moindre coût

Pour parfaire l'opération et accueillir de nouveaux clubs, il réorganise les créneaux d'utilisation des salles. Enfin, l'instauration du Zapp'sports en été a permis de constituer un vivier permettant à un public d'ados de tester tous les sports présents sur la

commune à moindre coût.

Les efforts ont payé. Malgré « la politique de gestion du centre aquatique par la communauté de communes qui » selon Jean-Paul Louis, « constitue un frein aux associations comme le kayak et la plongée », le sport néo-domien a progressé. Les clubs fournissent en athlètes les JO, les compétitions internationales, nationales et l'équipe de France. Et l'adjoint reste vigilant ! ■

Jean-Paul Louis et le maire Pascal Schneider ont donné le coup d'envoi de la saison de Zapp'sports sur le terrain synthétique dernière génération du stade André-Courrier.

Photo ER

Jean-Paul Louis et le maire Pascal Schneider ont donné le coup d'envoi de la saison de Zapp'sports sur le terrain synthétique dernière génération du stade André-Courrier. Photo ER





Du matériel numérique pour l'école élémentaire

Sept délibérations ont été votées à l'unanimité lors de cette dernière séance.

Immeuble « La Poste ». Le conseil municipal décide de valider la désaffectation et déclassement de l'immeuble « La Poste » et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

Vente de l'ancienne Poste. Le conseil municipal accepte de vendre l'immeuble sis 31 rue de l'Eglise et ses terrains (parcelle AE 505, exceptée la partie transformateur et parking) à 237 000 euros.

Approbation du règlement intérieur de la mairie. Le règlement intérieur du personnel communal est adopté

Concours photos. Un concours photos sur le thème « des jardins (pâtis et privés) » est organisé du 26 juin 2021 au 28 août 2021 dans la ville ; le règlement, établi afin de définir les conditions de déroulement du concours et les obligations des participants, est approuvé.

Virements de crédits. Afin de régler plusieurs factures d'investissement non prévus au budget 2021, il convient de procéder à deux virements de crédits, soit 12 900 € et 3 600 €.

Scolarité. Un appel à projet est lancé pour l'acquisition d'un socle numérique à l'école élémentaire : la convention de plan de relance est validée afin de bénéficier d'une subvention de 12 000 € sur le budget 2022

pour du matériel numérique.

Périscolaire. Subvention CAF pour investissement périscolaire et CLSH : le conseil municipal acte le projet d'achat de matériel d'animation (montant prévisionnel 3 643,68 HT) et la demande de subvention de 40 % à la CAF (soit 1 458 €). ■

Les élus étaient réunis dans la salle des mariages pour le dernier conseil municipal avant la trêve estivale. Photo ER

Les élus étaient réunis dans la salle des mariages pour le dernier conseil municipal avant la trêve estivale. Photo ER



Les tarifs de location de la salle des fêtes et des repas de cantine ont été votés

|| Réunis autour du maire, les membres du conseil ont pris les décisions suivantes. ■ Indemnités de conseil au percepteur : avec 11 voix

pour et 1 contre, la somme de 413,23 € est allouée à Cyrille Marquis, trésorier de Neuves-Maisons.

■ Tarifs des repas cantine scolaire : à l'unanimité le conseil vote à 4,80 € le prix du repas.

■ Tarifs de location de la salle des fêtes aux associations extérieures : une participation forfaitaire annuelle de 20 € par adhérent inscrit est votée à l'unanimité.

■ Emploi d'agent spécialisé de 2 e classe des écoles maternelles : à l'unanimité, suppression du poste à temps non complet de 28 heures par semaine et création d'un poste à 32 heures par semaine à compter du 30 août 2021.

■ IHTS, indemnités pour travaux supplémentaires : le conseil vote à 25 heures par mois et par agent le nombre d'heures supplémentaires qui pourrait être attribué selon les besoins.

http://cdn-files.prsmmedia.fr/files/LER/fr/images/LER_placeholder.png

par L'est Républicain





La façade de la mairie dégradée à coups de masse

Vers 12 h 15 ce jeudi, les voisins ont été alertés par des bruits sourds provenant de la mairie située rue du Lieutenant-Excoffier.

Un individu tentait de casser la porte d'entrée à coups de masse. De nombreux impacts sont d'ailleurs visibles. Ensuite, ce fut au tour de la boîte aux lettres de la mairie de subir des coups. La boîte aux lettres de la Poste est, quant à elle, complètement fracassée ainsi que le visiophone. Quelques morceaux provenant du

mur lui-même ont été ramassés au sol.

D'après les témoins, l'individu qui a porté les coups n'était pas dans son état normal, il paraissait fortement alcoolisé. Les gendarmes de Neuves-Maisons l'ont interpellé. Patrick Potts, le maire de la commune, absent au moment des faits, a déposé plainte.

À l'heure où s'est déroulé cet événement, les locaux de la mairie étaient

vides. ■

Les boîtes aux lettres n'ont pas résisté. Photo ER

Les boîtes aux lettres n'ont pas résisté. Photo ER

Les impacts sur la porte montrent la violence des coups Photo ER

Les impacts sur la porte montrent la violence des coups Photo ER





Une aide pour les femmes en situation de précarité

Une collecte de produits d'hygiène intime a eu lieu au lycée La Tournelle et à la mairie de Pont-Saint-Vincent. Les produits collectés viennent d'être remis au Secours populaire à destination des femmes en situation de précarité, étudiantes, sans abri ou en difficulté financière.

Mardi 3 août, à la mairie, a eu lieu la remise de produits d'hygiène intime récupérés au lycée La Tournelle (coordonnée par Sandra Piotrowski et sa classe de seconde ASSP) et à la mairie de Pont-Saint-Vincent (avec Émilie Deom, conseillère municipale élue à la Jeunesse et membre du CCAS).

La dignité de la personne

C'est à l'initiative de l'association Règles élémentaires que cette collecte a eu lieu du 8 mars (Journée internationale des droits des femmes) au 11 avril (en réalité le 2 avril du fait du reconfinement) au lycée et qu'elle s'est poursuivie jusqu'à présent en mairie.

Tous les tampons, serviettes et lingettes récupérés ont été remis à Raymond Catala, responsable des achats, et Marlène Schaper, bénévole à la petite enfance, tous deux représentant le Secours populaire.

« Notre association lutte contre l'exclusion des familles défavorisées tout en préservant la dignité de la personne par une collaboration réciproque : aide alimentaire, vestimentaire, insertion sociale... Notre prochaine action aura lieu le samedi 28 août à Auchan Tomblaine et Lobau. »

La collecte se poursuit à la mairie

Émilie Deom complète de son côté :
« La précarité menstruelle touche les

étudiantes, les femmes sans abri et de manière générale toutes celles en difficulté financière, qui n'ont pas les moyens d'acheter des protections périodiques. Cette précarité étant toujours bien présente, il est encore possible de déposer ces produits à la mairie et contribuer ainsi à briser le tabou des règles. » ■

De gauche à droite : Marlène Schaper et Raymond Catala pour le Secours populaire, Émilie Deom pour la mairie de Pont-Saint-Vincent.

Photo ER

De gauche à droite : Marlène Schaper et Raymond Catala pour le Secours populaire, Émilie Deom pour la mairie de Pont-Saint-Vincent. Photo ER





Les Rires d'Anna, un message d'espoir malgré la tragédie

Chaque année, en France, 400 bébés périssent d'une mort inattendue, qui le plus souvent pourrait être évitée. Pascaline Brioso a vécu ce drame. Pour le surmonter et lui donner un sens, elle a créé une association de sensibilisation.

En août 2015, Pascaline Brioso trouve sa petite Anna, 6 mois, inanimée. La tête coincée entre les matelas de son lit parapluie. On ne parviendra pas à la ranimer. « Nous avons installé un deuxième matelas sur le premier pour que ce soit plus confortable. Nous ignorions que c'est la cause de nombreux accidents. »

Après des mois dans la douleur et la culpabilité, elle réagit : il faut donner un sens à la mort de son bébé. En 2016, elle monte l'association Les Rires d'Anna pour participer à la prévention de la mort inattendue du nourrisson (MIN) dans son sommeil.

Partenariat avec le CHRU de Nancy

Cause principale : le couchage. « Dans la position ventrale longtemps préconisée, il est mal ventilé, explique Pascaline Brioso. Les régurgitations du bébé peuvent pénétrer dans sa trachée et l'étouffer. Après trente ans d'erreur, une grande campagne dans les années 1990 a permis

de passer de 1 500 MIN par an à moins de 400 actuellement en France. Depuis notre engagement en 2016, les chiffres ont encore diminué. Il y a eu deux décès en Lorraine, cette année. Notre travail n'est pas anodin. » Pascaline Brioso intervient aujourd'hui dans les écoles de sages-femmes, d'infirmiers, dans les pouponnières et les centres maternels, en partenariat avec le centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Nancy et notamment le docteur Anne Borsa-Dorion, chef des urgences pédiatriques, et Julie Barbe, puéricultrice dans ce même service.

« Raid'Anna »

Pour récolter des fonds et se faire connaître, l'association organise des manifestations, dont les bénéfices sont versés à l'observatoire de Nantes, qui étudie les données collectées nationalement sur ces décès pour élaborer des pistes de recherche et de prévention.

En décembre, avec ses deux com-

plices, Catherine Jourdain et Sandrine Guerber, Pascaline participera au raid multisport 100 % féminin « Amazone » en Thaïlande. Six jours de défis sportifs où le trio, baptisé « Raid'Anna », soutenu par de nombreux sponsors, dont la communauté de communes, arborera le T-shirt frappé du logo de l'association. « On veut lier le sport à l'épreuve de la vie. Montrer que malgré la difficulté on peut s'en sortir. On en a le droit. Le droit de rire ! » ■

Pascaline Brioso milite pour éviter les morts inattendues de nourrissons, en partenariat avec le CHRU de Nancy, centre de référence.

Photo ER

Pascaline Brioso milite pour éviter les morts inattendues de nourrissons, en partenariat avec le CHRU de Nancy, centre de référence. Photo ER

Facebook : Les Rires d'Anna. Le Raid'Anna lesriresdanna@gmail.com





DU VERMOIS AU SAINTOIS – NEUVES-MAISONS

Importants travaux en cours à la mairie

Un grand chantier a commencé début juillet à la mairie. Les locaux sont réaménagés pour améliorer les conditions de travail du personnel et l'accueil du public. Le rattachement des locaux de l'ex-Caisse d'Épargne permettra d'accueillir d'autres services.

Une première depuis 30 ans, d'importants travaux à la mairie ont débuté fin juillet. Objectif : « Améliorer les conditions de travail des collaborateurs et accueillir confortablement les usagers » explique le maire, Pascal Schneider. Il s'agit d'une part de rationaliser l'espace investi par les élus, d'autre part de faciliter l'accès aux services consacrés au public en les regroupant au rez-de-chaussée.

Au 2^e étage, les bureaux sous-utilisés vont faire place à une grande surface dotée de cloisons mobiles, partagée entre une salle de réunion et un espace de coworking pour les adjoints, avec des possibilités de s'isoler pour les rendez-vous de travail. Le tout remeublé sans frais en récupérant le matériel très récent d'une mutuelle, la MNH, qui change de siège social et de mobilier.

Le rattachement des locaux de l'ancienne Caisse d'Épargne va permettre d'abriter au rez-de-chaussée, autour d'une salle d'attente centrale, CCAS, police municipale, urbanisme et marchés publics. La vidéosurveillance intégrera tout naturellement l'espace de l'ancien DAB, déjà équipé de la porte blindée réglementaire et de la clim nécessaire aux équipements informatiques. Au sous-sol, de coûteuses armoires métalliques coulissantes récupérées à la MNH serviront à stocker les archives municipales. La tonne d'aluminium provenant des portes et de l'ancien coffrefort a été offerte par les élus à l'association L'Alu du Cœur.

Pour parachever ces travaux, ils ont prévu également l'isolation extérieure de la mairie, de sa toiture et des locaux de la perception, ainsi que le remplacement des fenêtres et huisseries. Une opération « menée à

moindre coût et plus écologiquement grâce à la récupération de matériel et à l'investissement de nos équipes techniques » se réjouit le maire. Elle bénéficie de la subvention de 80 % du plan de relance « petite ville de demain ». Les 20 % restants seront financés par un dispositif « intracasting », prêt à taux minime remboursable sur les économies d'énergie réalisées. ■

De gauche à droite : le maire accompagné de Julien Algési, directeur technique, Jérémy Chapelier, directeur général des services et Thibaut Simon, responsable du service technique, font le point sur l'avancement des travaux.

De gauche à droite : le maire accompagné de Julien Algési, directeur technique, Jérémy Chapelier, directeur général des services et Thibaut Simon, responsable du service technique, font le point sur l'avancement des travaux.





Une association au secours de la chèvrerie d'Amandine

Michel Bigel, retraité néodomien animateur du stand de tir de Neuves-Maisons, a le réflexe associatif. Touché par l'appel, lancé en septembre dernier, par le collectif Chaligny en Transition pour soutenir l'activité d'Amandine Lesperlette, il propose son aide.

Michel Bigel s'est rendu sur place pour faire connaissance avec Amandine. Le professionnalisme de la chevrerie chalinéenne et l'amour qu'Amandine porte à ses bêtes impressionnent Michel. Disposant de temps libre et d'un cercle d'amis de bon conseil, il lui propose son aide. « Pour lui remonter le moral, pour qu'elle comprenne qu'elle n'est pas seule » explique-t-il. Il s'agit de prendre le relais des actions de soutien menées en 2020 par le collectif et la municipalité de Chaligny, sauvegarder la chèvrerie et fournir à Amandine un lieu de travail et de vente.

Une réussite conditionnée par l'adhésion de bénévoles

L'aide ponctuelle avec des collabora-

teurs professionnels ne suffit pas. Il faut des autorisations, des appuis, un statut. L'idée d'une association s'impose à Michel. Avec son réseau d'amis et des militants de Chaligny en Transition, il met sur les rails une association de la loi de 1901. « Nous allons accompagner Amandine Lesperlette dans sa lutte quotidienne pour pérenniser son exploitation, nous ferons intervenir des partenaires choisis pour leur capacité à répondre aux problèmes exprimés » promet le bénévole. Moyens envisagés : communication, action auprès des collectivités locales, mise en œuvre de solutions pour agrémenter et rationaliser la vie de l'exploitation et légaliser les postes posant problème. Mais, lucide, Michel Bigel sait que la réussite de cette entreprise est conditionnée par l'adhésion d'un en-

semble de bénévoles ayant le souci commun de « maintenir sur la commune une activité pastorale traditionnelle avec un cheptel ancien sauvé de l'oubli ». L'assemblée générale constitutive est fixée au vendredi 20 août. ■

Michel Bigel, futur président et Jérôme Demangel, futur trésorier de l'association en voie de constitution, ont pour objectif la sauvegarde et la pérennisation de l'exploitation de la chèvrerie d'Amandine.

Michel Bigel, futur président et Jérôme Demangel, futur trésorier de l'association en voie de constitution, ont pour objectif la sauvegarde et la pérennisation de l'exploitation de la chèvrerie d'Amandine.



ACTUALITÉS DIVERSES



Gens du voyage : d'un terrain à l'autre, le risque de la violence

C'est souvent le casse-tête des petites communes, notamment l'été : des communautés du voyage s'installent sur des terrains municipaux -de sport ou autres. Avec au final des rapports parfois tendus, voire violents. Comme ce jeudi à Tonnoy, où plusieurs élus ont été menacés, et même poussés à terre.

Des élus locaux sur les nerfs, et une tension parfois teintée de violence, verbale et/ou physique. Tel est le constat au regard des événements survenus récemment dans plusieurs villages autour du Grand Nancy, où des gens du voyage se sont installés illégalement -ou ont tenté de le faire- sur des terrains communaux.

Exemple ce jeudi vers 13 h, à Tonnoy. Un habitant aperçoit des nomades -venus avec une vingtaine de caravanes- déplacer les pierres balisant le camping municipal. Il prévient le maire Yvon Valette, qui se rend sur place avec Patrick Perrin et Denis Hartmann, respectivement 1^{er} et 2^e adjoints, mais le dialogue tourne vite au vinaigre.

Azelot et Méréville avant

« Nous nous sommes opposés à leur entrée sur ce terrain réservé aux campeurs, alors certains ont menacé de nous casser la gueule et de nous envoyer à l'hôpital », témoigne Patrick Perrin. « Quand le 2^e adjoint s'est couché devant une de leurs voitures pour tenter de les arrêter, il a été traîné par les pieds. J'ai pu insérer ma voiture dans la file pour leur barrer l'accès, mais les menaces ont continué ; le maire les a finalement convaincus de partir », poursuit l'adjoint, qui n'en avait toutefois pas fini. « J'ai alors voulu photographier la plaque d'immatriculation du plus

violent, pour la gendarmerie qui avait été prévenue entre-temps ; mais le conducteur est sorti de son véhicule pour me pousser à terre », précise celui qui s'en tire avec une plaie à la tête, et l'intention de porter plainte.

Ce genre de tensions exacerbées, Tonnoy et ses quelque 750 habitants en ont déjà vécues en 2014, dans des circonstances similaires mais sur un autre terrain. Cette fois, ces gens du voyage venaient « en partie de Neuves-Maisons, et en partie d'Azelot », précise Patrick Perrin. Et en effet, ce jeudi matin à 7 km de là, les gendarmes battaient le rappel sur le terrain de foot d'Azelot, où 22 caravanes et 25 voitures stationnaient depuis samedi 7 août. Avec en toile de fond, branchements illégaux et dangereux, et possibles dégâts sur la pelouse. Sur demande de Christian Forget, maire de ce bourg de moins de 500 habitants, la Préfecture avait alors émis, lundi 9, une mise en demeure sommant les occupants de quitter les lieux dans les 48 heures. Avant de partir, un des membres de la communauté prévenait : « On ne connaît pas trop le secteur, mais on va continuer de tourner ».

« On n'a rien contre eux »

Quelques jours auparavant, la même communauté « non évangélique » s'était fixée sur un autre terrain de foot : celui de Méréville, à 5 km. Un

terrain sécurisé, mais forcé à coups de disques selon le constat du maire Cédric Schwaederle et de son adjoint Philippe Birckner. Des élus témoignant eux aussi de violences verbales, et ayant également sollicité une procédure d'expulsion auprès de la Préfecture. Comme en juin dernier, ainsi qu'à l'été 2019.

S'ils se sont posés sur ces terrains ruraux, c'est « parce que l'aire d'accueil à Neuves-Maisons est en travaux », expliquaient les nomades. L'aire de la communauté de communes a en effet été fermée pour travaux récemment, mais a rouvert ce mercredi. « Seulement là, il faut payer », note Patrick Perrin, avant de rappeler : « On n'a rien contre eux ni contre leur mode de vie, mais ils ne peuvent pas s'installer où ils veulent, illégalement. »

Rappelons qu'un Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage fait foi, et que les communes de plus de 5.000 habitants doivent, selon une loi de juillet 2020, proposer un terrain d'accueil. Ou en financer un pour partie, sur une commune proche. ■

Ce jeudi matin, la communauté installée à Azelot, signifiait aux gendarmes qu'elle partait. Dans la foulée, la situation dégénérait à Tonnoy. Photo ER /S. C.

Ce jeudi matin, la communauté installée à Azelot, signifiait aux gendarmes qu'elle partait. Dans la foulée, la situation dégénérait à Tonnoy. Photo ER /S. C.

*par Stéphanie Cheffer et
Avec Nos Correspondants Locaux*





Inquiétudes et agacements de Mathieu Klein pour la Lorraine Sud

La nomination du maire de Metz à la vice-présidence de l'enseignement supérieur à la région, la charge messine sur l'Université lorraine, l'affaire des ports... Mathieu Klein, maire de Nancy, s'agace et plaide pour une plus grande prise en compte de la Lorraine Sud.

Querelles de clochers

« Les deux dernières victoires de l'Université de Lorraine, la labellisation I-Site et le classement de Shanghai, renvoient à l'enjeu d'un discours clair. Il faut soutenir l'Université de Lorraine. Il serait absurde de poursuivre des querelles de clochers. Je suis sensible à l'équité territoriale, par contre je n'accepterai jamais que le débat territorial fragilise l'Université de Lorraine. J'attends que la région Grand Est soit aussi de ce point de vue, sans ambiguïté, sur le soutien à ce modèle. »

Effarement sur l'A31

« J'ai été effaré de voir que l'État imagine reconduire une concertation sur le secteur du parcours de l'A31, entre Toul et Bouxières-aux-Dames, pour déterminer un consensus territorial. Je le dis avec clarté, il existe un consensus total sur le scénario de la requalification et l'élargissement de l'A31 sur son emprise actuelle, sans engager le barreau de Toul-Dieu-louard, qui est une aberration. Il est aujourd'hui urgent d'engager des moyens. L'A31 doit être à l'ordre du jour. »

La Lorraine Sud privé de... Sud

« La situation ferroviaire de la Lorraine Sud s'est considérablement dégradée. En 2016 nous perdons les trains de nuit, en 2019 nous perdons les liaisons directes vers Lyon et la SNCF nous annonce qu'en 2022 la suppression du dernier direct Nancy-Lyon qui passe par Marne la Vallée, et, enfin, elle évoque aussi la fin des deux liaisons quotidiennes du Ouigo, le TGV à bas coût, pour Paris. Cela dégrade considérablement l'accès de Nancy vers le Sud de la France et touche à notre attractivité. Il faut impérativement remettre des liaisons directes Nancy-Lyon. La SNCF doit changer le logiciel sur le sujet. »

RER avec Nancy

« Je soutiens pleinement le projet de RER vers le Luxembourg afin de faciliter la vie des frontaliers. Mais ce projet d'express métropolitain n'est pas seulement un Metz-Thionville-Luxembourg mais bien Nancy-Metz-Thionville-Luxembourg. L'objectif est aussi d'améliorer la vitesse et la qualité de la desserte entre Nancy et Metz, qui doivent être à 20 minutes l'un des l'autre. C'est également une façon pour Nancy d'être raccord au Luxembourg »

Manque de clarté sur les ports

« Sur les ports, j'ai constaté que la Région et VNF avaient changé leur fusil d'épaule pour des raisons qui ne m'ont pas toujours paru d'une très grande clarté.

Aujourd'hui il est indispensable de développer une véritable fonction portuaire métropolitaine pour positionner Nancy sur la carte de la Moselle en appui des ports de Toul, Neuves-Maisons et Frouard. Je souhaite que le Grand Nancy participe pleinement au cahier des charges de la concession de long terme. » ■

« La situation ferroviaire de la Lorraine Sud s'est dégradée. En 2016 nous perdons les trains de nuit, en 2019 nous perdons les liaisons directes vers Lyon et la SNCF annonce la suppression en 2022 du dernier direct Nancy-Lyon qui passe par Marne la Vallée ». Photo ER /Alexandre MARCHI

« La situation ferroviaire de la Lorraine Sud s'est dégradée. En 2016 nous perdons les trains de nuit, en 2019 nous perdons les liaisons directes vers Lyon et la SNCF annonce la suppression en 2022 du dernier direct Nancy-Lyon qui passe par Marne la Vallée ». Photo ER /Alexandre MARCHI

par P. r.

